

Initiatives ministérielles

Il en va de même pour les télécopieurs. J'ai moi-même utilisé ce système pour transmettre des messages. Certains jours, des gens me remercient pour mon message. D'autres jours, quelqu'un peut appeler pour me dire de lui envoyer un chèque de 7c. parce que j'ai utilisé le papier de son télécopieur sans son autorisation. Je sais que cette partie du projet de loi, l'article 46, est très contestée.

Le fait est que le grand public nous a demandé d'examiner tous les aspects de la politique de télécommunication dans notre pays. Le ministre responsable de la Culture et des Communications a en fait relevé ce défi dans ce projet de loi. Très franchement, je pense qu'il a fait un bon travail.

Ma collègue de Mont-Royal, notre porte-parole en la matière, a dit qu'en comité nous veillerions rigoureusement à ce que les objectifs de politique énoncés dans le préambule soient repris dans les articles d'interprétation. Nous appuyons complètement les aspects du projet de loi qui encouragent la propriété canadienne, qui favorisent la recherche et le développement et qui incitent à l'utilisation de l'industrie des télécommunications pour promouvoir notre souveraineté, unir les régions et faire en sorte que les régions rurales aient le même accès au même prix que les grands centres urbains.

D'une manière générale, j'appuie ce projet de loi. J'espère que le ministre sera réceptif aux amendements qui, une fois intégrés à ce projet de loi, en feront une mesure législative dont nous tous à la Chambre pourrons être fiers et qui, en fin de compte, améliorera et appuiera un secteur de notre économie, l'industrie des télécommunications, qui fait de nous un pays que l'on envie dans le monde entier.

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, je suis heureux de parler de ce projet de loi au nom du Nouveau Parti démocratique.

Le député d'Okanagan—Shuswap est le porte-parole de notre parti pour ce projet de loi et il va participer au débat. J'étais le porte-parole il y a un certain temps et je voudrais parler de cette question. Certaines choses que j'ai dites quand j'étais le porte-parole me semblent maintenant se vérifier.

Le dernier orateur a dit que le Canada est connu comme étant l'un des plus grands pays du monde pour les télécommunications.

• (1600)

Je ne saurais dire mieux. C'est avec les télécommunications et les transports que s'est édifié le Canada d'au-

jourd'hui. C'est grâce à eux que nous avons pu créer une société canadienne moderne, démocratique et plutôt équitable.

Non seulement notre avance en matière de télécommunications est-elle menacée, mais encore la vieille notion voulant que c'est au Canada que le citoyen moyen bénéficie du meilleur service téléphonique au monde. Nous avions un système réglementé qui fonctionnait bien, et voici que le gouvernement décide d'y mettre fin pour des raisons idéologiques.

Ce projet de loi reflète l'insistance que met le gouvernement conservateur à déréglementer et à privatiser à tout venant. Cela relève de l'idéologie pure et ne constitue pas la bonne façon de gouverner, à mon avis.

Mes collègues et moi-même avons réclamé une loi moderne sur les télécommunications qui fasse entrer le Canada dans le XXI^e siècle, mais celle-ci n'est pas la bonne. Ne vous y trompez pas: il s'agit ici d'un secteur industriel immensément important.

L'industrie canadienne des télécommunications a généré 21 milliards de dollars de recettes l'an dernier. Elle emploie 125 000 personnes et compte pour 8,6 p. 100 de notre produit intérieur brut après inflation. Elle est actuellement régie par une loi vétuste appelée Loi sur les chemins de fer, qui est mieux adaptée aux chemins de fer qu'aux super autoroutes électroniques du Canada d'aujourd'hui.

Je vais m'efforcer de vous citer des exemples qui illustrent ce que j'entends par problème de déréglementation, d'idéologie, etc. L'an dernier, j'ai demandé ici au ministre des Communications, à l'actuel ministre, comment le gouvernement avait pu laisser Unitel et d'autres entreprises faire concurrence à la société Bell Canada, compte tenu de ce que cela signifiait pour le service téléphonique au Canada.

Le ministre des Communications s'était levé pour prendre la parole devant les députés de la Chambre qui souriaient et il avait dit: «Voilà que le député néo-démocrate défend la compagnie de téléphone. J'aurai tout vu.» Tout le monde a bien rigolé. C'était une bonne blague. À l'époque, je n'avais pu m'empêcher de penser que nous avions réellement consacré très peu de temps à cette question.

La compagnie de téléphone, à savoir Téléphone Bell, est la plus grande compagnie au Canada. Dans son cas, la concurrence véritable est à l'échelle de l'Amérique du Nord et vient de American Telecom. La compagnie est la huitième ou la neuvième en importance. Voilà où se situe la véritable concurrence.